

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

Le 15 novembre 2022 à 18 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Le Maire, Mme Michelle GARAVAGLIA

Sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Michelle GARAVAGLIA, le maire, le 8 novembre 2022, convocation publiée le 08/11/2022

Étaient présents : COLLIN Yves, FRIGOULT Valérie, GARAVAGLIA Michelle, JOURDAN Karine, LACHUER Aurore, MARTIN Serge, SOTO Karine, THOMAS Sylvain, Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : BEAUGENDRE Laurence, COURSIN Eddy

Absents : MARCHAND Catherine

Procuration : De BEAUGENDRE Laurence à COLLIN Yves
De COURSIN Eddy à THOMAS Sylvain

Madame SOTO Karine est nommée secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du 18 octobre est adopté à l'unanimité

FORMATION 1^{er} SECOURS

Madame Le Maire rappelle que les inscriptions pour la formation aux 1^{er} secours étaient possible jusqu'à ce jour et que le nombre de place était limité à 10.

Le nombre de candidats étant inférieur à 10 (7), il n'y a pas lieu de procéder à un tirage au sort. Les 7 personnes s'étant inscrites sont donc retenues pour la formation.

CARTE COMMUNALE – CHOIX DU CABINET D'ETUDE

Délibération 2022 – 38

Pour rappel :

- **Délibération 2021.20 du 11 mars 2021** : le conseil municipal décide de doter la commune d'une carte communale.
- **Appel d'offre publié en juin 2022 avec pour limite de dépôt des dossiers le 27 septembre 2022.**

Madame Le Maire donne la parole à Monsieur Sylvain THOMAS, 1^{er} adjoint et titulaire de la commission Urbanisme.

Monsieur Sylvain THOMAS informe les membres du conseil que deux cabinets ont déposé des dossiers de candidature.

Le jeudi 27 octobre, Madame Le Maire, Madame Karine SOTO, Monsieur Yves COLLIN, Monsieur Sylvain THOMAS accompagné du SCOT du Pays de Fougères représenté par son Directeur Monsieur David SORO ont reçu en audition les 2 bureaux candidats.

- Propositions commerciales pour l'élaboration de la carte communale des 2 cabinets :
 - Atelier d'Ys : 11 750.00€ (tranches optionnelles incluses)
 - Urbatec : 18 750.00€ (tranches optionnelles incluses)
- Présentation de l'analyse des candidatures réalisée par le SCOT ainsi que les notes obtenues :
 - Atelier d'Ys : 185/200
 - Urbatec : 100/200

Vu l'exposé de Monsieur Sylvain THOMAS et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité valide la candidature de l'Atelier d'Ys pour un montant HT de 11 750.00€ et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution de la réalisation de la carte communale.

BORNAGE DU TERRAIN POUR LE PARKING

Délibération 2022 – 39

Madame Le Maire informe le conseil que le bornage du terrain près du cimetière pour la réalisation du parking a été réalisé le jeudi 3 novembre par le cabinet GEOMAT de Fougères en présence de toutes les parties concernées.

Il s'avère que lors du bornage il a été constaté que les limites envisagées côté cimetière rendaient la sortie de camion délicate.

D'un commun accord il a été décidé de prolonger de quelques mètres pour permettre une sortie en toute sécurité. Les plans établis par GEOMAT seront présentés lors d'une prochaine réunion.

DEMANDE DE M. CLIFFORD POUR DE L'ENROBE

Délibération 2022 – 40

Monsieur CLIFFORD domicilié impasse du Presbytère aimerait un agrandissement de l'enrobé à partir de l'existant, allant jusqu'à l'assainissement et englobant les 2 côtés de maison à maison.

Monsieur Sylvain THOMAS présente photo et plan afin de mieux visualiser l'espace.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil considèrent que l'enrobé actuel permettant uniquement de rejoindre l'assainissement est suffisant et refusent d'enrober davantage.

Un courrier sera adressé à Monsieur CLIFFORD.

QUESTIONS DIVERSES

- a) Calendrier des permanences pour la collecte des déchets verts : la collecte de petits déchets verts (petites tailles et herbe) ne concerne que peu de personnes (personnes non véhiculées). Il est décidé que les personnes n'ayant pas de solution pour l'évacuation de leurs déchets verts prendront contact avec la mairie.
- b) Bulletin : La commission communication s'est réunie la semaine dernière. Prévision de distribution dernière semaine de décembre.
- c) Décoration de Noël : la commission espaces verts fera le point des décorations. Prévision d'installation courant de la première quinzaine de décembre.

La séance est levée à 19 heures 55 minute